

Sujet : [INTERNET] Voie de raccordement RD 1201 la mouette / Branchy

De : > desbos0726 (par Internet) <desbos0726@gmail.com>

Date : 21/10/2023 à 16:20

Pour : ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Bonjour

Merci de bien vouloir noter mon opposition sur ce projet si aucune mesure n est apportée pour une réduction du bruit.

En effet, outre les habitations situées près de la ferme Gantelet qui hériteront des poids lourds, les occupants de Terra Nova surtout ceux exposés Sud et Ouest subiront deux nuisances :

- augmentation de la pollution locale liée à une forte densité de trafic
- alors qu'il n y a pratiquement aucun bruit actuellement ce projet reporte sur d autres, en l accentuant avec les camions, toutes les nuisances de trafic des alentours.

Il conviendrait de réaliser un mur antibruit uniquement côté droit de la descente puisque de l autre côté c est la forêt

Un revêtement en bitume insonorisant permettra de compléter la mesure précédente.

Je vous prie d enregistrer cet avis sur l enquête

Cordialement

André DESBOS propriétaire 33 chemin des près Bouvaux

Envoyé de mon iPad

Sujet : [INTERNET] Projet de création d'une nouvelle voie routière en vue de raccorder la D.1201 au chemin de Branchy

De : > donati63 (par Internet) <donati63@msn.com>

Date : 21/10/2023 à 16:42

Pour : "ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr" <ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr>

A l'attention de Monsieur Philippe Jacquemin, commissaire enquêteur.

En ma qualité de propriétaire dans le lotissement Terra Nova situé au 31 chemin des prés bouvaux, 74600 à Seynod et faisant parti des personnes principalement impactées par la construction de cette voie routière, voici mes remarques sur ce projet.

Même s'il peut être considéré d'utilité publique, ma première remarque est de me demander si ce projet ne va pas simplement déplacer un problème d'un endroit pour en créer un autre ailleurs.

Vous n'êtes pas sans savoir que les impacts écologiques sont énormes dans cette zone :

- Plus d'une quinzaine d'espèces animales recensées sont protégées ou en voie de disparition.
- Important passage de migrations animalières.
- Quant sera-t-il des terrains agricoles existants.
- Quel impact sur le bois et les forêts, indispensable pour l'équilibre écologique et biologique.
- Augmentation de la nuisance sonores pour les riverains déjà fortement impactés pas l'autoroute et l'avenue d'Aix les Bains à proximité.
- Augmentation de la pollution.

Pour une municipalité orientée sur l'écologie, la mobilité urbaine et toutes les autres actions mise en œuvre pour préserver nos espaces naturels, ce projet n'a pas de sens et n'est pas en accord avec ce que nos politiques nous promettent.

Si j'ai bien suivi le dossier depuis son origine, le lotissement Terra Nova (100 logements tout de même) n'existait pas et les études faites à ce moment-là (2017) ne sont plus d'actualité aujourd'hui, il faut les refaire.

A minima, ce projet extrêmement coûteux, 8 millions annoncés... quel en sera d'ailleurs le coût réel, ne peut se faire sans un minimum de précaution :

- Enrobé anti-bruit
- Ralentisseurs
- Limitation de la vitesse
- Passage pour les animaux
- Respect de la flore environnante
- Merlon

Comme évoqué, l'initiative de ce projet remonte à 6 ans en arrière alors qu'une grosse zone d'habitation n'existait pas à l'époque. Il est impératif de refaire une étude acoustique de manière à prendre en compte cet aspect essentiel pour les riverains existants depuis.

Cela motive et confirme ma première remarque à savoir : ce projet ne déplace t'il le problème d'une zone vers une autre zone et le simple fait qu'Amazon se soit implanté à proximité ne doit en rien influencer les choix qui s'imposent.

J'espère que mes commentaires seront lus et pris en compte dans vos décisions futures.

Cordialement

Arnaud Donati

Propriétaire d'un Logement au 31 chemin des pré bouvaux, 74600 Seynod

Tél. 0607993927